

Réalmont

Le marché est toujours achalandé



Le mercredi matin, les marchands abonnés déploient leurs étals sans difficulté. Le dispositif n'a pas changé. Comme seuls les vendeurs de produits de première nécessité, surtout alimentaires, ont le droit de s'installer, nombreuses sont les dents creuses, notamment sur la place Louisa-Paulin. Des absences en partie compensées par les commerçants sédentaires qui ont l'autorisation d'ouvrir. D'un couvert à l'autre, la petite biscuiterie s'est déplacée à côté du fournil de Marianne. Les producteurs locaux de volailles et produits laitiers accueillent avec plaisir les jardiniers qui apportent leurs premiers produits. Ils complètent l'offre de la place Jeanne-d'Arc. Fraises et asperges sont appréciées. Les restrictions sanitaires seront toujours en vigueur le samedi 1er mai et dans ces conditions, pas de foire, réputée pour l'achat de plants de fleurs, tomates, courgettes, etc. Mercredi 5 mai et suivants, il sera toujours temps.

Jean Record